

Le sous-préfet fait le point sur quelques dossiers

Avant son départ pour Grenoble où il prendra ses fonctions de directeur de cabinet du Préfet de l'Isère le 29 août (lire notre édition d'hier), le sous-préfet de Largentière Jean Rampon a tenu à faire le point sur l'avancement de certains dossiers dans l'arrondissement.

1 Le schéma départemental de coopération intercommunale

« On arrive à la fin de la première phase où toutes les communes doivent avoir donné un avis sur le projet de découpage proposé par le Préfet. L'Etat a un rôle d'impulsion dans l'élaboration de ce document. Il est à l'écoute des propositions alternatives », a tenu à préciser le sous-préfet. Même s'il ajoutait que dans certains cas, la volonté des communes semblait difficilement réalisable. C'est le cas notamment pour la création d'une communauté d'agglomération autour d'Aubenas. « C'est effectivement la seule ville dans le sud du département qui est aux portes de la communauté d'agglomération mais elle n'atteint pas le seuil requis de 15 000 habitants et ne

peut espérer de dérogation particulière même si le périmètre de 50 000 habitants pourrait lui être atteint. L'idée de départ était de regrouper les communautés de communes du Pays Aubenas-Vals, du Vinobrie et de Val de Ligne ainsi que les huit communes du canton d'Antraigues afin de constituer un vaste territoire et de susciter un effet levier dans le secteur. Il n'y a cependant pas de pronostic fermé. Seul le territoire peut conduire une réflexion pour un ensemble cohérent. » Le Préfet doit avoir arrêté le schéma au 31 décembre. En attendant, il reste tout un travail de concertation au sein de la commission départementale.

2 Gaz de schiste

« Le mouvement citoyen contre l'exploration et l'exploitation de gaz de schiste a été entendu. Un dispositif législatif a interdit la technique de fracturation hydraulique. On entend encore beaucoup parler de forages notamment du côté de Bessas mais aucune autorisation n'a été demandée au Préfet à ce jour. »

3 Sécurité routière

« Cette semaine, il y a encore eu deux accidents mortels avec des deux-roues. Il n'est pas question de relâcher la vigilance. On va continuer à effectuer des



Jean Rampon, en partance pour Grenoble, dans le jardin de sa résidence de Largentière.

contrôles de jour, de nuit, poursuivre l'action permanente de surveillance. La vitesse et l'alcoolémie sont des problèmes récurrents. Lundi matin, j'ai signé six rétentions de permis pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique. »

4 Réserve naturelle

« L'arrêté préfectoral interdisant l'alcool dans la Ré-

serve naturelle des Gorges de l'Ardèche du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année a été reconduit. Et ce dans un souci de sécurité des personnes. Tout au long de l'été, des contrôles et une communication va être faite à ce sujet (lire aussi en page Région). »

« Une nouvelle enquête publique sur la Réserve a été diligentée car des micro-dysfonctionnements avaient

été constatés. On est actuellement dans l'attente du rapport du commissaire enquêteur. L'objectif étant de "toiletter" le décret portant création de la Réserve et de créer un périmètre de protection. On reste vigilant quant à la préservation de l'espace même si cela peut contrarier certains projets économiques. C'est le cas notamment pour les Tempeliers qui n'ont pas respecté

« J'ai été très bien accueilli »

A lors que son successeur n'est pas encore connu, Jean Rampon s'apprête donc à quitter Largentière pour Grenoble où il va occuper le poste de directeur de cabinet du Préfet de l'Isère à compter du 29 août « après avoir passé deux années très intéressantes en Ardèche ».

« J'ai été très bien accueilli, très vite intégré. Ces relations liées avec les élus, les acteurs économiques ont été un véritable atout de ce séjour. On voit que les choses se font en Ardèche méridionale. »

I.G.

toutes les prescriptions. »

5 Le Scot (Schéma de cohérence territoriale)

« C'est un outil indispensable, un schéma essentiel que le territoire doit adopter pour pouvoir assoir son développement. On avait proposé quelque chose qui n'a pas été partagé avec le Pays d'Ardèche méridionale. On va continuer à accompagner le projet même si on va d'abord attendre le nouveau découpage pour se déterminer. »

I.G.